

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'AUDIGNIES**

*Séance du 12 mars 2019*

**Date de la convocation :**  
07/03/2019

L'AN DEUX MIL DIX HUIT et le 12 mars à 19 heures,  
le Conseil Municipal de cette Commune, en session ordinaire, s'est réuni au  
nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la  
présidence De M. Ch. DORLODOT, Maire.

**Membres en exercices : 11**  
**Présents : 8**  
**Procurations : 1**  
**Absents : 2**

Secrétaire : Mme B. FAVARO

**Délibération n° 2019-07**

**OBJET : Subvention 2019 à l'association des « Amis d'Audignies »**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la demande de subvention présentée par  
l'association des « Amis d'Audignies » et propose de leur allouer une subvention de 500 € pour  
l'année 2019.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer et de verser une subvention de  
500 € à l'association « Les Amis d'Audignies » pour l'année 2019.**

Cette subvention est prévue au budget primitif 2019 chapitre 65 Article 6574.

Fait et délibéré le 12 mars 2019.

Certifié exécutoire compte tenu :

- De la transmission en préfecture le 14 mars 2019.
- De la publication le 14 mars 2019.

Pour copie conforme,

Le Maire, Ch. DORLODOT

